

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 24 mars 2025.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	20
PRESENTS	15
VOTANTS	17

**DATE DE LA
CONVOCATION**

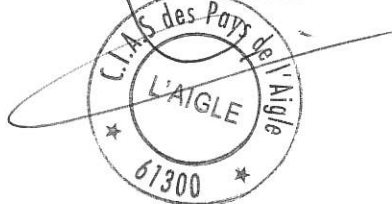
17/03/2025

OBJET

**Affectations des résultats
2024 du CIAS – Budget
annexe Maison de la Petite
enfance**

Acte reçu en préfecture le
01 avril 2025
Publié en ligne le
02 avril 2025
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du dix-sept mars, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Camille DAEL, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Sylvie MOLERO, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Alain BOUVIER donne pouvoir à Hugo DUPONT ; Paule GOUIN donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE.

Absents excusés : Alain BOUVIER, Paule GOUIN.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT, Christophe PAPILLON.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le compte administratif de l'exercice 2024,

Madame la Vice-Présidente propose les affectations de résultat 2024, pour le budget CIAS annexe Maison de la Petite enfance, suivantes :

Maison de la Petite Enfance

Affectation du résultat de fonctionnement	
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00
Rappel du résultat de fonctionnement	0,00
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	0,00
Report à la section de fonctionnement (002)	0,00
Report du résultat d'investissement (001)	106 723,15

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** les affectations de résultats 2024 pour le budget annexe CIAS Maison de la Petite enfance proposées ci-dessus.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20250324-2025-03-24-13-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025